COMITE DIRECTEUR LIGUE REGIONALE DE NORMANDIE DE RUGBY : LE 9 JUILLET 2018 A MONDEVILLE (14)

Présents : Patricia MARINIER, Jacques VIMBERT, J-F DREYER, Thierry LELEU, Max BORDEAU, Guy COUDERT, Laurent LHUTEREAU, Grégoric BOULY, Stéphane LABAUME, Patrick DZIURA-KEUKELINCK

Invitée : Sandrine ROMAGNE

Absents excusés : Dominique BARTHELEMY, Bernard JACQUEY, André CANET, Pierre Louis CARILLO, Annëlle DESHAYE, J-F GALLERNE, Patrick CHEHERE, Sophie CARPENTIER, Céline DUMAY, Pierre-Alain FINET, Sophie PIATON

Absents non excusés : Romuald DUMONT, Sarah ERRAIDI, Thierry DORBEAUX, Pascal FEREOL, Christophe GERIN, Denis MACE, Jean LEZAT

Début de la séance : 19h00

Absence du PV du dernier CD. Céline Dumay en charge de ce PV ne l'a pas envoyé. Il sera indexé au prochain CD.

Membres des commissions : liste à compléter

Laurent LHUTEREAU indique qu'il est en train de compléter sa liste

G BOULY nous indique qu'après l'entrevue avec Francis COSTA et Guillaume COMMEAT (nouveau CTL, en fonction le 1er septembre 2018) les charges dévolues à la commission sportive seraient moins lourdes que les saisons précédentes. Il ajuste les membres de sa commission en conséquence.

La commission des épreuves doit aussi se compléter. Jacques VIMBERT pose la question de savoir si Christophe GERIN est apte à travailler dans la commission féminine sachant qu'il a été désigné comme responsable de cette commission auprès de l'organisation du Grand Ouest. Visiblement très pris par ses occupations professionnelles, Jacques VIMBERT demande à Patrick DZIURA-KEUKELINCK s'il veut bien aider à remplir les tâches urgentes qui s'annoncent pour cette commission. Réponse positive de Patrick, en lien avec Jacques en attendant le retour de Christophe GERIN

Remplacement de Didier DESHAYE : Le quorum n'étant pas atteint, le vote qui a été effectué n'a aucune valeur statutaire. La question du remplacement de Didier DESHAYE sera reposée au prochain CD.

Projet règlement territorial :

Jacques VIMBERT présente le résultat du travail de sa commission. Un débat s'engage sur plusieurs points :

- Les réserves de PH, au nombre de 6 mais pas en effectif suffisant pour évoluer à XV. La proposition de les faire jouer à X est judicieuse.
- Gratifier les équipes « premières » d'une bonification si leur réserve effectue les matches « Aller et Retour » L'idée est débattue et demande à être formulée de manière claire dans le règlement

- Le temps de jeu pose problème : il est prévu 2X 10' dans les règlements du X fédéral et non 2X20'. Cela pose un problème d'assurance. Il est décidé de soumettre cela à la FFR en même temps que le présent règlement
- Quid des joueurs de « réserve » qui sont remplaçants en équipe « première » sachant qu'un joueur ne peut pas disputer plus d'une mi-temps en B pour pouvoir évoluer en Une ???
- Feuille de match obligatoire + arbitrage souhaité. En cas d'absence de feuilles de match, matche perdu pour l'équipe hôte. C'est à elle de s'assurer de la transmission de la feuille de match à l'équipe de la Une en cas d'absence d'arbitre de Réserve
- Evocation de la possibilité d'un prolongement de ce championnat des réserves PH, sous la forme de phases finales à l'échelle du GO
- Avancement du championnat HOT au 23 septembre pour jouer au maximum pendant que les terrains sont praticables, et s'offrir une date de repli supplémentaire
- Intégrer ou pas les « effectifs incomplets » comme forfait général en plus des forfaits simples

Affaires cadres techniques

Le SG fait un rappel de la situation de la Ligue en termes de salariés sportifs : au 1er septembre la Ligue ne disposera d'aucun cadre technique : Démission de Cyrille Lloza, Rupture conventionnelle de contrat. Il est décidé de d'adresser une lettre officielle à la FFR (Gabbanini, Mondino, Retière, Dullin) pour permettre d'avancer le recrutement des 5 CTC promis à début septembre plutôt qu'au mois de janvier 2019. Patricia Marinier fraîchement élus au comité directeur de la FFR doublera par téléphone cette demande urgente.

Pour pallier l'absence totale de cadres techniques, il est envisagé d'embaucher mi-août un futur cadre technique disposant des diplômes requis pour occuper une fonction de CRT : Mickaël GUILLOT. Cette décision est suspendue à la réponse de la FFR. En cas d'absence de réponse, le comité directeur réuni ce jour décide qu'il sera procédé à l'embauche de Mickaël GUILLOT.

Défraiement des dirigeants élus de la Ligue

La question est posée aux membres du CODIR. Un accord intervient pour que les défraiements des responsables de commission et de leurs membres puissent se réaliser dans le cadre de leurs missions particulières (0.30cts du Km + péage avec justificatifs), mais que pour les réunions de CODIR et de bureau directeur, le défraiement se fera par don aux œuvres

Questions diverses

G.Bouly demande à ce que soit mise en place une astreinte téléphonique sur le week-end, au moins du 1er septembre au 31 décembre pour intervenir rapidement sur les affiliations et mutations. Le SG se charge d'informer les secrétaires de la Ligue.

Fin de la séance 21h00

Secrétaire Général

Jean-François Dreyer